

Appel à projets pour le PAF 2019 Formation des personnels

Enseignants 1^{er} degré, 2nd degré et non enseignants

L'ambition du Plan Académique de Formation (PAF) est de favoriser la construction de connaissances, la circulation des savoirs, les échanges de pratiques professionnelles et le développement des compétences en lien avec le projet éducatif 2018-2022.

Il est élaboré sur la base d'une étroite collaboration avec les directions des services du 1^{er} degré, 2nd degré, ASH, Santé, Information et Orientation, Examens et Concours, Informatique et d'une manière générale avec l'ensemble de la communauté de travail du Vice-Rectorat, dans le cadre de la participation à la formation tout au long de la vie.

Dans le cadre du PAF des groupes de réflexion pédagogique pourront se réunir autour d'une problématique ou d'une thématique définie, afin de produire des outils didactiques et pédagogiques destinés à être diffusés. Il a pour objectif également, de permettre aux professeurs correspondants pédagogiques et aux maîtres formateurs de partager les pratiques professionnelles et de les enrichir.

Le PAF a aussi pour vocation d'identifier et de former un vivier de formateurs référents comme en PSC1 et SST.

Certains volets du PAF, à destination des personnels non enseignants, ASH et d'enseignement 1er et 2nd degrés, participent au développement d'une culture collective en s'adressant à un public inter-degré ou inter-métier sur des problématiques partagées.

Les modalités d'accompagnement de l'appel à projets et action de formation

Dans le cadre de la double démarche d'élaboration des besoins et de la proposition de formation, vous pouvez vous appuyer sur les référents coordonnateurs, dont la liste figure ci-dessous, dans l'ingénierie de la proposition de formation.

Qui répond et participe à l'appel à projets PAF :

L'ensemble des personnels qui, dans le cadre de leurs missions sont amenées à participer à la formation continue et, d'une manière générale l'ensemble de la communauté de travail avec des compétences particulières et souhaitant les partager.

Axes du PAF

Le PAF 2019 intègre les priorités définies pour l'ensemble des personnels de la communauté éducative. Il doit permettre le développement professionnel de chacun par la consolidation et la montée en compétences métiers, mais aussi par l'acquisition de savoirs nouveaux.

Il réaffirme la volonté d'une approche inter catégorielle et inter métiers, notamment par la volonté d'accompagner les demandes du territoire en acquisition de compétences.

Dans le cadre d'un plan pluriannuel de formation 2018-2020, un certain nombre de dispositifs de formation sont reconduits.

AXE N° 1 : METTRE EN PLACE, PILOTER LES PRIORITÉS DE LA POLITIQUE ÉDUCATIVE ACADÉMIQUE EN WF 2018-2020

- Thème 1 : Organisation de la continuité des apprentissages fondamentaux
- Thème 2 : Valorisation des compétences spécifiques
- Thème 3 : Gestion de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers
- Thème 4 : Construction du parcours scolaire et du projet professionnel
- Thème 5 : Éducation à la santé et à la citoyenneté
- Thème 6 : Pilotage de l'action pédagogique

AXE N° 2 : ACCOMPAGNER LES PERSONNELS VERS UNE PLUS GRANDE ADAPTATION A L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL.

- Thème 1 : Nouveaux outils et usages du bureautique et numérique
- Thème 2 : Analyse et échanges de pratiques professionnelles/veille juridique/cadre juridique gestion RH
- Thème 3 : Travail en équipes et milieux multiculturels et communication professionnelle
- Thème 4 : Formation des formateurs
- Thème 5 : Compétences techniques spécifiques à l'exercice du métier/habilitations/Utilisation extincteurs...
- Thème 6 : Professionnalisation métier, évolution de carrière

La publication du PAF

Après avis du Vice-Recteur de Wallis et Futuna, les projets retenus figureront dans le PAF 2019, et seront proposés à l'ensemble du personnel.

Le modèle de la fiche action est à disposition en document annexe

Coordination générale du PAF COFPIC : cofpic@ac-wf.wf

Secrétariat du PAF : <u>oliva.pakaina@ac-wf.wf</u>

Retour des fiches pour validation auprès des pilotes PAF:

Coordonnateur et pilote pour le 1er degré : Christian BORAT christian.borat@ac-wf.wf

Coordonnateur et pilote pour le 2de degré : Philippe SAVARY philippe.savary@ac-wf.wf

Coordonnateur et pilote pour les personnels non enseignants : alexandre.esmaeili@ac-wf.wf

Coordonnateur et pilote pour ASH: Thierry TIGREAT: thierry.tigreat@ac-wf.wf

Coordonnateur et pilote pour l'orientation : Sylvie CORRE : sylvie.corre@ac-wf.wf

Coordonnateur et pilote pour le pôle santé : Annie BOUSQUET : annie.bousquet@ac-wf.wf

Coordonnateur et pilote PSC1/GQS: Freddy KORALEWSKI: freddy.koralewski@ac-wf.wf

Coordonnateur et pilote SST: Annie COINDRE: annie.coindre@ac-wf.wf

Les modalités de la mise en œuvre de la formation/action :

Les regroupements les mercredis et vendredis après-midi sont à privilégier en vue de mieux accompagner la communauté éducative.

- Les projets « fiche-action » s'insèrent dans le calendrier prévisionnel suivant :
- 1^{er} Octobre 30 octobre 2018 : Préparation des fiches actions en lien avec les pilotes
- 2 Novembre 2018 : Retour des fiches auprès des pilotes
- 12 Novembre 2018 : Remise des fiches retenues au COFPIC
- 20 Novembre 2018 : Retour par le COFPIC auprès des pilotes pour validation
- 1^{ère} semaine de Décembre : Validation par le Vice-Recteur
- Publication du PAF décembre 2018
- Inscriptions février 2019
- Année scolaire 2019 : Déroulement des formations
- Juin 2019 : Lancement de l'appel à projets PAF 2020